



c'est ça L'Arche en personnes



RAPPORT ANNUEL 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
RAPPORT MORAL	3
RAPPORT D'ACTIVITE	4
Dans notre Fédération	6
A l'International	6
En France.....	13
1- Les chiffres clés	13
2- La carte de France des communautés et données de la Fondation	14
1- Les 60 ans de l'Arche :	15
2- Tournée des Copains :.....	15
3- Un nouveau Site Internet :.....	16
4- L'Arche aux Jeux Olympiques :	16
5- Rencontre nationale avec les familles :	16
6- Changement de gouvernance à la Fondation	17
La communauté d'Aigrefoin.....	18
La communauté en chiffres	18
Petite chronologie de l'année 2024.....	20
Les personnes accueillies.....	21
Les arrivées	21
Les départs.....	21
Le Foyer de Vie (par Fleur YVERT), responsable du foyer de vie).....	21
Le foyer d'Hebergement (par Isabelle GOURAUD), responsable Foyer d'Hébergement).....	22
L'ESAT (par Caroline RONSIN, Adjointe au responsable ESAT).....	22
Les assistants (par Charles Prémont, responsable des assistants)	23
Les salariés.....	23
Les volontaires	24
Les bénévoles	26
Les stagiaires.....	26
Les visites et passages	27
Gouvernance et organisation de la communauté	28
Conseil Communautaire	28
Permanents.....	29
Conseil à la Vie Sociale (rapport d'activité du CVS pour l'année 2024)	29
Départs et arrivées parmi les responsables majeurs	30
Conseil d'Administration (Par Foucauld LESTIENNE, Président)	31
Les projets en cours	32
Mise en place du CPOM :.....	32
Dossier unique de l'utilisateur informatisé et virage numérique	33
Mise en place d'un outil de gestion commerciale au niveau de l'ESAT	33
Projet « du jardin à l'assiette »	34
Le sport à Aigrefoin.....	35
Démarche RGPD	36
Démarche d'auto-évaluation avec le nouveau référentiel HAS	37
CONCLUSION	39

Si une des caractéristiques de L'Arche est d'accueillir l'inattendu 2024 sera probablement une année de référence pour illustrer une certaine forme d'inattendu : l'absence concomitante de trois responsables majeurs.

Cette période a mis en relief la Fragilité ET la Solidité de notre communauté. Fragilité car, limités dans nos effectifs au regard de la diversité de nos activités, les absences de tel ou tel peuvent être source de déstabilisations, mais aussi Solidité car l'esprit communautaire qui anime tous les acteurs permettent de traverser ces périodes délicates : le Conseil remercie donc très sincèrement David, les salariés et assistants, les bénévoles et administrateurs qui se sont particulièrement impliqués lors des vacances de poste de trois responsables majeurs.

C'est cet esprit communautaire, chacun attentif à l'autre, qui permet de continuer d'avancer, de prévoir les évolutions et décider des orientations. Le déploiement du projet « du jardin à l'assiette » s'est poursuivi avec de meilleures récoltes, l'élaboration de premières confitures et le déplacement de la serre horticole.

L'ambition des projets que nous portons et continuerons de porter ne peut méconnaître la limite de nos capacités tant en termes de compétences que de ressources financières : le temps de réflexion, d'échanges et de discernement est donc indispensable pour des décisions ajustées aux besoins, en évolution, des personnes accueillies dans notre communauté.

Les réflexions menées en Conseil sur l'évolution de notre patrimoine (entretien des foyers, emplacements des ateliers, organisation de la boutique, sources d'énergie...) sont liées à celles sur l'évolution des personnes accueillies (vieillesse des personnes accueillies en foyers et travailleurs externes à l'Esat plus jeunes) : autant de questions déterminantes pour l'avenir de notre communauté et que nous aborderons avec nos financeurs (Conseil départemental et ARS).

Foucauld LESTIENNE – Président



Nous sommes heureux de vous communiquer notre Rapport annuel 2024, qui souligne la façon dont L'Arche participe à la vie des personnes, avec l'engagement de l'ensemble des assistants, volontaires, bénévoles, salariés, ou administrateurs. Les pages suivantes illustrent la créativité et le dynamisme dont L'Arche a fait preuve en apportant des réponses aux opportunités et aux difficultés.

Notre année 2024 a d'abord été marquée par la fête de nos 60 ans : anniversaire de la fondation de la première communauté. Certes, nous n'oublierons pas les circonstances troubles de notre première fondation, mais le vent souffle dans les voiles de L'Arche ! Et force est de constater que la petite barque avance avec de nombreux projets en cours et un équipage fier, engagé, heureux de poursuivre cette aventure ! Au-delà de ces grands changements dans la vie d'Aigrefoin, vous découvrirez à travers ces pages tous les éléments qui ont marqué cette année bien remplie ! Cette dimension communautaire vient enrichir les missions d'accompagnement propres à tout établissement médico-social.

De l'établissement médico-social traditionnel au modèle de l'habitat partagé, L'Arche est innovante sur la proposition de vie partagée qu'elle a impulsée il y a 60 ans et qui a inspiré beaucoup d'autres associations. Elle en propose de nouvelles formes, toujours soucieuse de s'adapter aux besoins des personnes accueillies et enrichie de toutes les expériences collectées.

Toute l'année 2024 a également été imprégnée par la mise en place du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), le début de l'activité de transformation au sein de notre ESAT, la réflexion énergétique... Ce dans un contexte de postes vacants de plusieurs responsables de secteur, ce qui a à la fois fragilisé la structure mais aussi permis de mettre en place une organisation résiliente avec une réflexion orientée sur l'efficacité de nos process de gestion.

Au-delà de ces grands changements dans la vie d'Aigrefoin, vous découvrirez à travers ces pages tous les éléments qui ont marqué cette année bien remplie !

Extrait de la Charte

- Nous nous engageons pour la **dignité de chaque personne**.

- Les personnes avec un handicap intellectuel ont **des dons**, une appréhension du monde et des modes d'interaction dont la société a besoin.

- Nous accordons **une grande valeur à la vie partagée**, avec nos différences. Nous vivons à la fois l'appel et le défi du projet communautaire.

- Nous accordons une grande valeur à **notre relation avec toute la Création**. Prendre soin de la Terre, c'est aussi prendre soin les uns des autres.

- **La spiritualité et la quête de sens sont essentielles pour vivre pleinement.**

À l'origine, L'Arche est enracinée dans l'Évangile. Aujourd'hui, L'Arche continue à prendre racine dans et à être façonnée par, différentes traditions, croyances et pratiques. Ce cheminement que nous faisons ensemble et le désir de nous ouvrir à une telle diversité nous permet d'approfondir notre propre vie intérieure.

- **Nos valeurs fondamentales sont issues de notre expérience.**



Retrouvez la version intégrale de la Charte ici

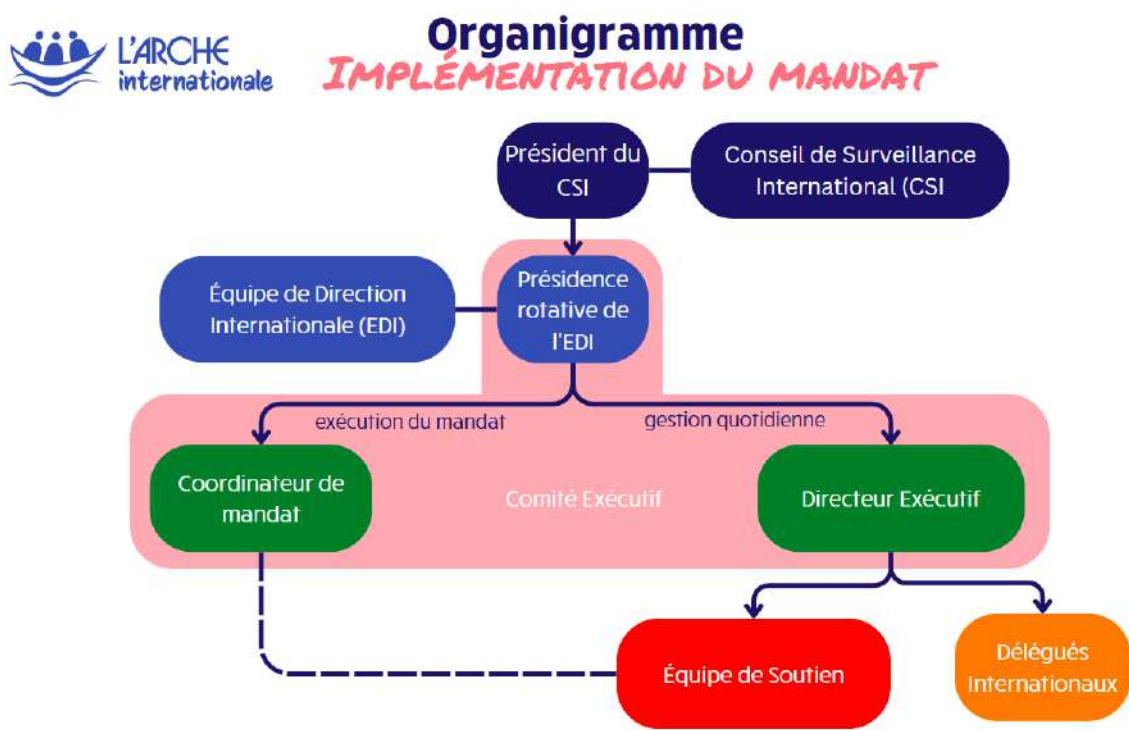


Beaucoup ont compris qu'il est bien plus facile de ressentir et de vivre L'Arche que de la décrire. Une personne accueillie a dit « on peut arriver dans une communauté n'importe où dans le monde et savoir que l'on est à L'Arche. » Et ceci n'a rien à voir avec un logo sur le mur ; il s'agit d'une expérience profonde d'appartenance.

Alors que L'Arche continue de se développer, et que le monde continue de changer, nous avons établi comme l'une de nos priorités la nécessité de conserver, de transmettre et de cultiver l'essence de ce qui fait L'Arche : être unis autour de valeurs fondamentales, tout en répondant aux besoins du contexte local, être équipés pour vivre la mission au présent et répondre à l'appel de L'Arche pour l'avenir.

L'Arche Internationale a pu, en 2024, poursuivre sa mission de maintien de la cohésion de la Fédération au travers de réunions statutaires rassemblant (en personnes ou via zoom) les différents acteurs de sa structure et de coordination de la solidarité au service des communautés hors pays confirmés via voyages et soutien à distance.

Une organisation temporaire de la gouvernance est actuellement en place, qui repose sur la Présidence tournante des membres de l'EDI (Equipe de Direction Internationale) :



De nombreuses communautés isolées de L'Arche opèrent dans des contextes extrêmement difficiles, en général avec peu, voire pas, de financement public. Ces communautés sont de véritables sources d'inspiration, elles qui sont souvent confrontées à des catastrophes naturelles, des guerres, des violences et des difficultés économiques. Dans ces situations, le soutien financier d'amis du monde entier est nécessaire pour faire vivre la mission



Points forts des communautés, suite...

Inde :

Les cinq communautés en Inde ont développé leur travail de sensibilisation cette année, avec des soutiens essentiels en thérapie et nutrition. Plus important encore, elles ont aidé 55 familles (environ 250 personnes) à porter un regard nouveau sur leur proche ayant un handicap. Cela aidera les familles à mieux comprendre, aimer et soutenir leur proche.

Philippines :

Grâce au soutien financier de la Fédération, L'Arche Punla a pu assurer le transport pour plusieurs familles qui, sans cela, n'auraient pas pu participer aux activités de jour, qui apportent une vitalité essentielle aux personnes et à leur famille.



Kenya :

En plus de gérer deux foyers et plusieurs programmes de jour, L'Arche au Kenya a pu accompagner près de 600 enfants et jeunes ayant un handicap par de l'éducation, un soutien médical, de l'appareillage, des services de thérapie, du plaidoyer, une amélioration des moyens de subsistance et une mobilisation de la communauté.



Bangladesh :

La communauté a réussi sa transition. Cette année, elle a accueilli un nouveau responsable de communauté, originaire de la région, et a consolidé son équipe de direction. Elle a également continué d'apporter un soutien essentiel aux familles du quartier, en fournissant notamment du savon, de la lessive et de la nourriture. L'inflation est un poids pour de nombreuses familles au Bangladesh, et L'Arche est devenue un lieu d'espoir et de soutien pour beaucoup.



Dans presque toutes ces situations, L'Arche est la seule organisation qui apporte son soutien et fait communauté avec les personnes ayant un handicap et leurs familles. Ce sont des initiatives véritablement innovantes, qui transforment des vies, chacune se développant dans son contexte local spécifique.

Les personnes accueillies ont joué un rôle déterminant dans la création du rapport avec les bénéficiaires et ont été une source d'inspiration et de soutien pour les familles des personnes ayant un handicap.



Ouganda :

Avec le soutien d'amis et de partenaires financiers, la communauté a pu mener à bien la première phase d'un projet de puits profond !



République dominicaine :

La communauté a répondu aux besoins les plus importants autour d'elle en lançant une initiative visant à accueillir 60 nouvelles personnes en situation de handicap pour ses activités de jour. Le travail a commencé en 2023 avec une campagne de financement pour investir dans l'infrastructure nécessaire (cuisine à grande capacité, salles d'activités).



Zimbabwe :

La communauté a proposé des activités occupationnelles et de la kinésithérapie à plus de 300 enfants avec des déficiences intellectuelles. Les enfants ayant un handicap venaient de quartiers pauvres dans des zones très peuplées de Harare. L'équipe de sensibilisation est composée de personnes accueillies, d'assistants et de thérapeutes. Les personnes accueillies ont joué un rôle déterminant dans la création du rapport avec les bénéficiaires et ont été source d'inspiration et de soutien pour les familles.



Haïti :

Le pays traverse toujours une grave crise politique et institutionnelle. Dans ce contexte très difficile, les communautés de L'Arche représentent un oasis d'espoir, de soutien et d'amitié. Les membres de la communauté apprécient l'aspect thérapeutique du travail dans le potager ou de la participation au centre de formation.

La protection des personnes reste au cœur des préoccupations de l'Arche Internationale :

Incarner les valeurs de L'Arche

Protection des personnes

Maintenir une vie quotidienne de qualité pour les communautés de L'Arche partout dans le monde est au centre de nos préoccupations.

Commission d'étude :

Les débuts de l'année 2023 ont été un moment difficile pour l'organisation, alors que la Commission d'étude publiait son rapport complet sur les révélations de l'emprise psychologique et des abus sexuels commis par Jean Vanier et Thomas Philippe. Nous avons été collectivement choqués et profondément affectés par ce qui a été découvert. Pourtant, nous continuons de penser que ce que nous avons perdu en certitude, nous le gagnerons en maturité, et que L'Arche doit continuer, avec plus de justice et de liberté.

Safeguarding dans l'ensemble de la Fédération :

L'Arche a bâti un solide cadre de safeguarding dans l'ensemble de la Fédération, en s'inspirant des normes du Royaume-Uni. Conformément à ce cadre, L'Arche internationale procède à une évaluation de chaque communauté de L'Arche tous les trois ans. La deuxième évaluation a été lancée en 2023, et a donné naissance à des projets d'amélioration dans chaque communauté. Un rapport de synthèse pour la Fédération sera publié en 2024 avec une boîte à outils contenant nos bonnes pratiques.

Je Signale :

L'équipe "Je Signale" est activée et répond à toute situation actuelle qui nécessite une enquête. Actuellement, elle travaille avec des partenaires locaux sur le terrain dans les différents pays. Elle continuera d'embaucher - en fonction des besoins - des consultants indépendants de qualité.

Aux côtés des victimes :

Nous restons aux côtés des victimes et nous nous engageons à faire notre possible pour les aider. Dans le cadre de ce travail, L'Arche a rejoint la Commission Reconnaissance et Réparation en France.

www.reconnaissancereparation.org



Évaluation et Apprenance :

L'équipe Évaluation et Apprenance a créé une application dans la plateforme CRM pour gérer les résultats de l'évaluation de safeguarding et utiliser les données pour produire une information de synthèse pour le rapport final.



C'est dans ces moments-là que la Fédération ressemble le plus à une famille, lorsque nous portons nos membres les plus vulnérables dans nos pensées et nos prières.

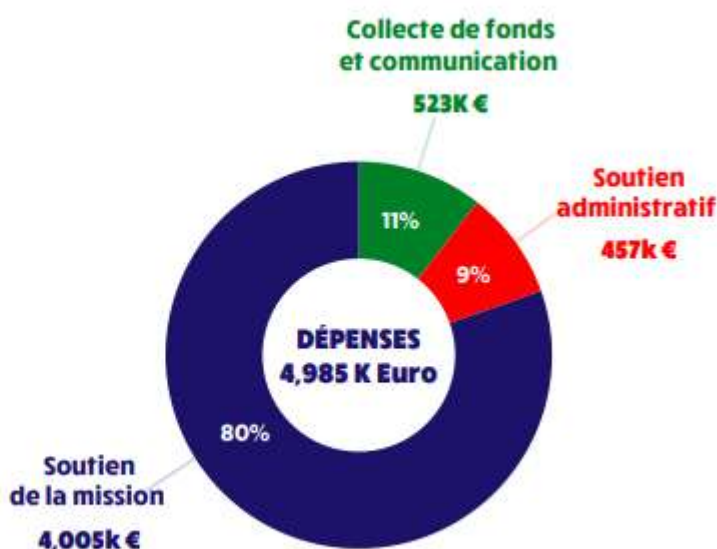
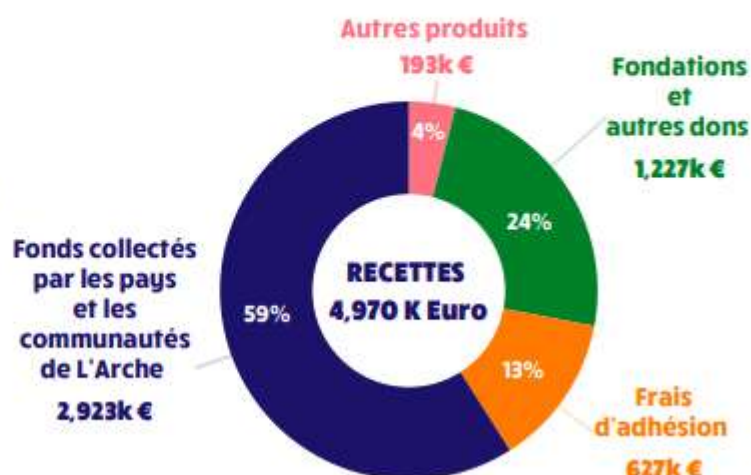
Un coup d'œil sur nos finances

En faisant le bilan de l'ensemble des moyens qui ont permis de concrétiser la mission de L'Arche dans le monde grâce au budget de L'Arche internationale, nous exprimons notre profonde reconnaissance à chaque personne et chaque entité qui ont rendu cela possible!

Cette année encore, nos communautés dans les pays en voie de développement ont subi une inflation dramatique et une récession économique préoccupante, aggravant la situation de vulnérabilité pour les personnes avec un handicap. La solidarité financière, les fonds d'urgence et notre infrastructure d'accompagnement représentent la part la plus importante du budget. Et cela a vraiment fait la différence pour des milliers de personnes en 2023!

L'Arche internationale a également géré ce budget de façon à faire entendre la voix des personnes ayant un handicap à l'international, à incarner les valeurs de L'Arche telles que la protection des personnes, et à favoriser de nouveaux moyens de s'engager dans la mission.

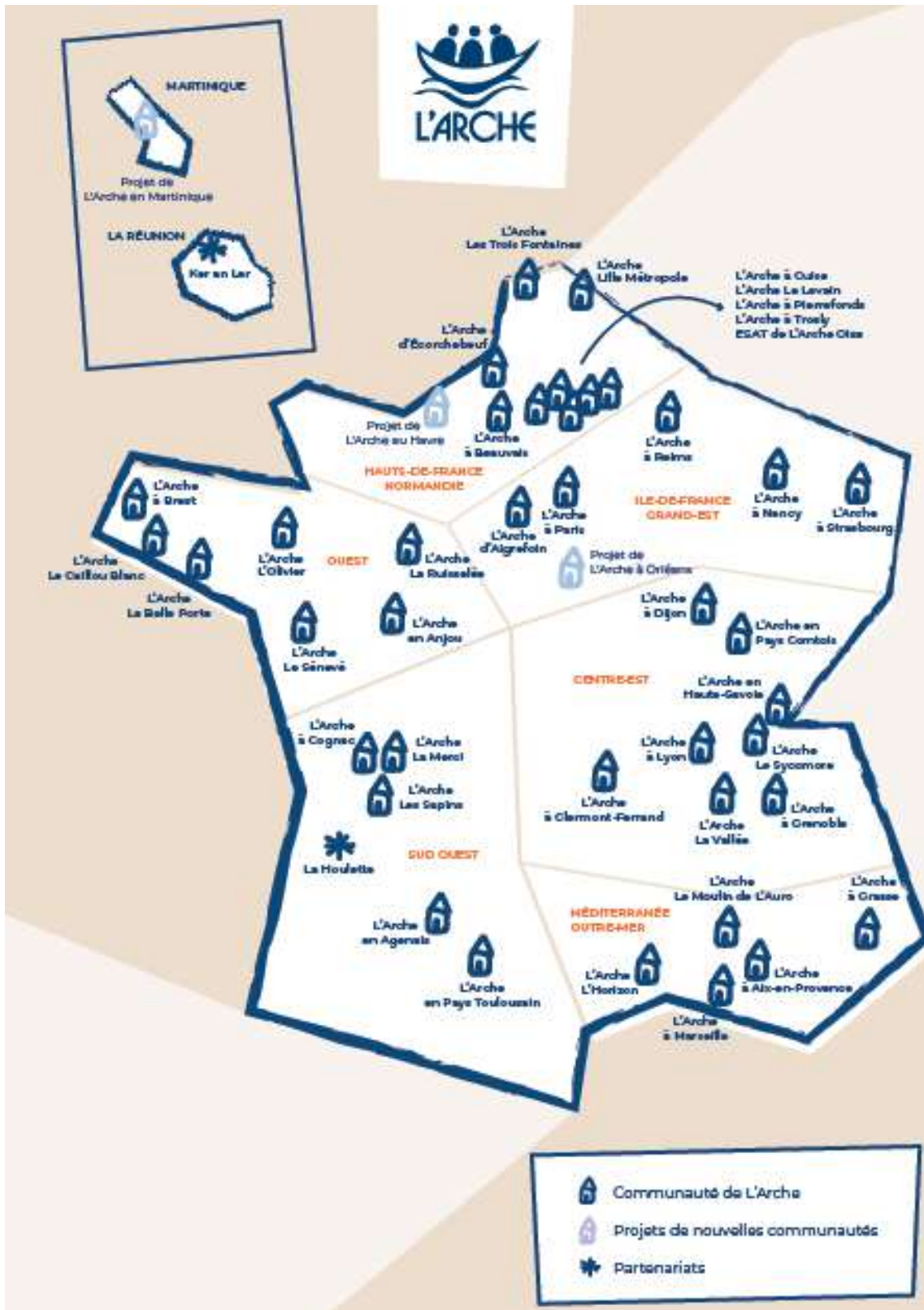
Merci !



1- LES CHIFFRES CLES



2- LA CARTE DE FRANCE DES COMMUNAUTÉS ET DONNÉES DE LA FONDATION



1- LES 60 ANS DE L'ARCHE :

Fondée en 1964, L'Arche a fêté ses 60 ans en 2024 ! C'est à Sainte-Anne d'Auray (56) que 2200 membres de l'association dont près de la moitié porteurs d'un handicap mental, se sont retrouvés du 28 au 30 mai 2024. L'Arche a choisi de célébrer ses 60 ans près de La Belle Porte, la 39ème communauté à avoir rejoint la fédération de L'Arche en France en mai 2023.



Un événement festif, décalé, inclusif, écologique, qui marque une nouvelle étape dans la vie de l'association présente en France avec 39 communautés et dans 37 pays sur les 5 continents. Chacune des 39 communautés était représentée et des délégations de 35 pays où L'Arche International est présente se sont joint à l'événement.

« Nous aurions pu opter pour un événement clé en main, mais cela ne nous ressemblerait pas ! L'inclusion chez nous, c'est un art de vivre, une façon d'être ensemble, de faire ensemble. » souligne Pierre Jacquand, responsable national de L'Arche en France.



C'était donc un événement hors normes, 100% made in L'Arche, durant lequel les nombreux talents des membres de L'Arche ont été mis à l'honneur : musiciens pour rythmer les temps de liaison, spectacles vivants, animations d'ateliers, ludiques, sportifs, créatifs, atelier cuisine pour préparer la soupe de mercredi soir, créée pour l'occasion par le chef Marc Veyrat et rendue possible grâce à de nombreux partenaires locaux (maraichers bio et magasins bio), temps ludique à 2200 sur la plage de Carnac, temps fort de relecture sur les 60 ans d'histoires de L'Arche, et bien sûr le gâteau d'anniversaire !

2- TOURNEE DES COPAINS :

Cette fête, où l'unité et la joie d'être ensemble étaient bien présentes, est ensuite partie en minibus pour faire le tour des communautés de France, pour la partager avec les membres qui n'ont pu faire le déplacement en Bretagne, et aussi tous les réseaux d'amis, de proches, de partenaires qui constituent les tissus locaux des communautés. Et c'est ainsi qu'est née La Tournée des Copains en vrai !



Du 13 septembre au 13 décembre, un véhicule neuf places va sillonner les routes de France et visiter chacune des 39 communautés. Des délégations de chaque communauté se sont ainsi ajoutées à cette caravane pour aller visiter leur communauté voisine et y séjourner 3 jours.



Des journées basées sous le signe de la rencontre, du partage, de la transmission, de la célébration. Pour certaines, l'occasion d'inviter plus largement autour d'elles à venir vivre un moment privilégié dans la communauté, festif, créatif, artistique, chacune selon son inspiration et ses possibilités ! Avec toujours au cœur, l'envie de favoriser une expérience de rencontre entre des personnes avec et sans handicap mental.

3- UN NOUVEAU SITE INTERNET :

Le 23 mai 2024, L'Arche en France a lancé son nouveau site internet : un site unique que vous soyez simple curieux, désireux de vous renseigner, ou que vous souhaitiez participer à notre projet en vous engageant à nos côtés comme salarié, volontaire, bénévole ou en tant que donateur. Les 39 communautés de L'Arche en France viennent compléter cet éco-système digital pour rendre notre projet plus visible et en souligner toute la modernité.

Parce que L'Arche, ce sont des personnes. Des personnes qui donnent du sens aux grands moments et aux petits tracas du quotidien. Qui possèdent des dons uniques. Qui donnent et reçoivent. Qui s'engagent selon leur temps et leurs moyens. Qui brisent des murs infranchissables, dialoguent et accueillent la vie spirituelle de chacun. Qui célèbrent la joie d'être ensemble.

Des personnes qui composent L'Arche, tout simplement. Et de constat, nous avons tiré notre nouvelle signature, comme une évidence : C'est ça L'Arche en personnes.

Avec elle est venue une nouvelle identité visuelle, de nouvelles couleurs, chaudes et joyeuses, et une nouvelle typographie créée spécialement pour L'Arche ! Cette typographie, appelée L'Inattendue, est née d'une session de travail de 2 jours avec 3 binômes de 3 de nos communautés et une typographe professionnelle. Une typo qui sort des sentiers battus, qui bouge, qui vit. Parfois, on dirait même qu'elle danse. C'est une typographie qui nous ressemble parce qu'en plus d'être unique comme chacun de nous, son histoire est une belle aventure d'inclusion.

L'Arche fête ses 60 ans et ça lui donne comme un air de jeunesse !

4- L'ARCHE AUX JEUX OLYMPIQUES :

Parmi les 45 000 volontaires mobilisés dans la France entière, 3 000 places ont été ouvertes pour des personnes en situation de handicap. Dès 2021, L'Arche a candidaté, avec d'autres associations, pour constituer un partenariat avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP). Elle a ensuite initié des échanges avec le COJOP afin que les missions proposées aux volontaires en situation de handicap soient adaptées, en termes de durée et de besoins d'accompagnement.

En contact direct avec le public ou les athlètes, 83 personnes avec un handicap vivant dans une communauté de L'Arche seront mobilisés en tant que volontaire. Ils réaliseront ainsi une mission de 5 jours, lors des JO de l'été 2024, sur différents sites en France. 80% d'entre eux vivront cette mission avec un accompagnant dédié. 10% des missions adaptées ont été remplies par des membres de L'Arche (83 personnes). Ce qui fait de L'Arche la 3ème association plus grosse contributrice de ce programme.

L'Arche accueille toutes les personnes majeures avec un handicap mental, quel que soit leur niveau d'autonomie, notamment les plus fragiles. Il est donc important pour nous de rendre, sous une forme ou une autre, le sport accessible à chacun et non pas seulement aux plus mobiles ou aux « moins handicapés ».

Ainsi, parmi les 83 volontaires en situation de handicap de L'Arche, 60% ont une orientation CAJ (Centre d'Activité de Jour : structure qui propose des activités de développement), ce sont donc des personnes qui n'ont pas la capacité de travailler en ESAT. Pour la 1ère fois dans l'histoire des Jeux, les personnes en situation de handicap mental seront représentées dans leur unicité et de façon réellement inclusive !

5- RENCONTRE NATIONALE AVEC LES FAMILLES :

En 2024, nous avons collectivement ressenti le besoin de relire comment nous travaillons ensemble : familles, personnes ayant un handicap et salariés des communautés et de la Fédération. Entre le 13 et le 15 février 2024, nous étions un peu plus de 100 personnes, réunies à Orsay, un tiers de personnes ayant un handicap, vivant ou travaillant dans une communauté de L'Arche, un tiers d'accompagnants, et un tiers de personnes ayant un fils, une fille, un frère ou une sœur accueillie dans une communauté de L'Arche.

Ensemble, nous avons essayé de réfléchir à ce que veut dire exactement "travailler ensemble". Pour cela nous avons cherché à dire d'avantage quel est noter vécu à chacun et à comprendre le point de vue de l'autre. Nous avons travaillé sur les freins et les ressources dont nous disposions pour travailler pleinement ensemble, et nous avons dessiné des pistes pour continuer cette réflexion ensemble.

À l'issue de cette rencontre, une synthèse a été mise à disposition des communautés et de tous les participants, ainsi que le jeu qui a été utilisé pour faciliter notre réflexion commune.

6- CHANGEMENT DE GOUVERNANCE A LA FONDATION

Patrice de Talhouët a pris la présidence du Conseil d'Administration de la Fondation Les Amis de L'Arche en octobre 2024. Se mettre au service pour et avec L'Arche se vit dans les maisonnées en tant que volontaires, mais pas seulement ! Le Conseil d'administration (CA) est une instance essentielle au fonctionnement d'une association, et repose sur un groupe de bénévoles.

« Je pense avoir beaucoup reçu dans ma vie, et je suis maintenant à une période où je souhaite redonner un peu. J'ai découvert L'Arche par mon fils Antoine qui a souhaité naturellement quitter le nid familial à 23 ans. Depuis qu'il vit à L'Arche à Paris, j'ai été touché par la profondeur et la richesse des rencontres que j'y ai faites. J'ai rapidement été amené à aider L'Arche Internationale pendant 2 ans, notamment sur des sujets de gouvernance, puis j'ai intégré le CA de la Fondation Les Amis de L'Arche, pour en devenir le président. Prendre ce rôle, c'est une façon de montrer à l'extérieur que la cause du handicap est belle et que chacun a une place dans la société. C'est aussi une façon d'incarner un mode de gouvernance sur lequel j'ai beaucoup travaillé : la fragilité comme mode de leadership. Cette sensibilité me vient d'Antoine qui m'a souvent montré l'exemple en vivant ses fragilités de façon très naturelle. Par cet engagement, je peux redonner un peu de mon expérience notamment professionnelle à L'Arche, et non seulement je suis ravi de le faire, mais en plus ça m'apporte ! À L'Arche, je vis des moments de vérité, que ce soit avec les membres du CA ou quand je vais dîner au foyer d'Antoine. L'Arche, c'est une expérience unique et fragile. Comme tout ce qui est unique et fragile, c'est précieux. Il faut donc le chérir, l'aider. »

LA COMMUNAUTE EN CHIFFRES

Créée en 1981, la communauté de L'Arche d'Aigrefoin est située au cœur de la vallée de Chevreuse, dans un cadre tout à fait exceptionnel et à seulement 45 minutes de Paris.



7 C'est le nombre de foyers à taille humaine où tous participent à la vie de la maison dans le respect du rythme et des capacités de chacun. (3 foyers de vie et 4 foyers d'hébergement)



1 habitat inclusif « l'Étincelle » a ouvert à Versailles en janvier 2023, accueillant 7 personnes en situation de handicap et 2 étudiants



83 C'est le nombre de personnes en situation de handicap intellectuel accueillies dans nos différentes structures. (36 externes et 43 internes) et 4 autres habitants de l'Étincelle



19 C'est le nombre de volontaires qui effectuent cette année leur service civique à L'Arche d'Aigrefoin : 17 au sein des foyers, et 2 au sein des ateliers de l'Esat



1 Service d'accueil de jour (SAJ) permettant aux personnes ne pouvant pas travailler d'avoir des activités diverses : activités physiques, manuelles, artistiques, sorties culturelles, salle Snoezelen



1 ESAT (travail en milieu adapté) accueillant 58 travailleurs handicapés (55 ETP) dans plusieurs Domaines d'activités : maraichage, horticulture, entretien d'espaces verts, sous-traitance, artisanat, cuisine et boutique.



49 C'est le nombre de salariés qui travaillent au sein de notre association



Mais ce sont aussi :

58 bénévoles,

1 mécène de compétences, des stagiaires et des amis de la communauté.

*Prendre soin finalement,
c'est peut-être considérer
autrui, l'écouter et agir, en
fonction de ce que l'on peut
accorder ». Nicolas*

*En s'unissant, on
s'améliore ! »
Bambouna*

1er semestre 2024 :

- 15 janvier 2024 : Départ d'une personne accompagnée en UPHV à Maule
- 1er février 2024 : Journée secteur foyer de vie autour de la Bienveillance (RBPP Bienveillance) et cohésion d'équipe.
- 3 février : Journée des familles avec nouvelles des établissements
- 22 février : Journée du Secteur Foyer d'Hébergement avec tous les responsables et adjoints sur le thème de Bien communiquer et déléguer à son équipe.
- 9-10 mars : Week-end associatif (en dehors des jours d'ouverture de l'ESAT) en Baie de Somme.
- Arrivée d'une personne accompagnée au foyer du Sentier
- Vacances de printemps : deux groupes sur place
- Week-end foyers pour les 4 foyers de l'Hébergement en dehors de la région parisienne
- Week-end foyer pour les trois foyers de vie en dehors de la région parisienne
- Mai 2024 : Journée du Secteur Foyer de Vie avec tous les salariés du secteur sur le thème de l'avancée en âge (RBPP et grille d'avancée en âge) et cohésion d'équipe.
- 28-31 mai : Rencontre de toutes les associations de l'Arche en France à Auray
- 8 juin : Olympiade du Vivre ensemble au stade Montbaouron à Versailles
- 25 juin : Assemblée générale de l'Association
- Fête de l'été pour tous les travailleurs et salariés

2nd semestre 2024 :

- 24 juillet : journée secteur foyer hébergement et foyer de Vie avec les salariés sur le thème de l'Autodétermination.
- Vacances d'été : plus de présence de personnes accompagnées du Foyer de vie avec ouverture d'un groupe vacances sur le mois d'août pour les personnes sans possibilité de partir en vacances.
 - Un groupe sur place
 - Plusieurs personnes parties en vacances adaptées.
- Septembre : journée de pré-rentrée et de rencontre entre les trois établissements de l'Association
- 16 septembre : Départ d'une personne du foyer de l'Hirondelle pour le FAM
- 12 octobre : Journée associative (en dehors des jours d'ouverture de l'ESAT) sur le thème du sport et de la cohésion d'équipe.
- Vacances de Noël : un groupe vacances sur place

« Seul tu vas vite, ensemble tu progresses »

Parole de Bambouna membre de L'Arche d'Aigrefoin

LES ARRIVEES

Nous avons accueilli en 2024 deux personnes à l'ESAT, une personne en foyer d'hébergement et une personne en foyer de vie : chaque personne amène quelque chose d'unique, de nouveau. Par ailleurs, une personne a quitté le Foyer d'Hébergement (afin de rejoindre un établissement plus adapté à l'évolution de ses besoins), une personne a quitté le foyer de vie (pour rejoindre une unité pour personnes vieillissantes. Enfin, 5 travailleurs ont quitté l'ESAT (un pour raison de santé, un pour raison de comportement inadapté et mise en danger d'autrui, une pour départ à la retraite, et 2 pour se rapprocher de leur domicile rambolitin).

Les entrées en 2024			
Nom	Date entrée	Atelier / foyer	Activité préalable ou lieu d'habitation préalable
STASIAK Christophe	18/03/2024	Foyer de vie le Sentier	ESAT / foyer d'hébergement Les Essarts le Roy
FERNANDEZ Théo	17/06/2024	Atelier sous-traitance	IME / Domicile familial
DUTOUR de SALVERT Clémence	02/12/2024	Foyer Hirondelle/ atelier sous-traitance	Milieu ordinaire / domicile familial

LES DEPARTS

Les sorties en 2024			
Nom	Date sortie	Foyer / Atelier	Destination
BARRE Benjamin	01/01/2024	Atelier sous-traitance	Domicile familial
COUTEAUX Thierry	15/01/2024	Foyer de vie le Sentier	UPHV la Mésangerie / Maule
DEMMER Nicolas	07/03/2024	Atelier Sous-Traitance	Domicile familial / CAJ
BOURRE Dylan	03/09/2024	Atelier Espaces verts	ESAT Rambouillet les Chênes
DA SILVA Céline	16/09/2024	Foyer Hirondelle	FAM Fondation Mallet / Richebourg
DAVID Nadia	19/09/2024	Atelier sous-traitance	Départ à la retraite / domicile familial
SALEMBIER Jeffrey	02/12/2024	Atelier Espaces verts	ESAT Rambouillet les Chênes

LE FOYER DE VIE (PAR FLEUR YVERT), RESPONSABLE DU FOYER DE VIE)

Le Foyer de Vie, activités de jour et foyers, permettent de mieux répondre aux besoins individuels de certaines personnes en situation de Handicap accueillies auparavant au Foyer d'hébergement, ayant des besoins qui ont évolué : les rythmes sont personnalisés (différents horaires proposés, une matinée en foyer proposée,...), l'accueil aux 4 Saisons permet de sortir de l'exigence de production pour se concentrer sur l'accompagnement au bien-être et à l'épanouissement, accompagnement du vieillissement.

L'année 2024 a été dans la continuité de l'année 2023 : paisible malgré des manques dans les effectifs salariés.

Une avancée a eu lieu concernant la réflexion et la création d'outils éducatifs nécessaire à un accompagnement des personnes avançant en âge toujours plus ajusté. L'année 2024 a vu la mise en place concrète d'une grille d'observation de l'avancée en âge, notamment. Ces dernières années, les équipes et les personnes accompagnées ont su s'adapter, et ont fait preuve d'une grande créativité.

Le vieillissement des personnes accueillies du Foyer de Vie reste un enjeu prégnant : les problématiques médicales s'amplifient et les personnes sont toutes pratiquement de la même génération. Nous sommes dans un tournant concernant les réorientations et l'ouverture du Foyer de Vie à de nouvelles personnes accompagnées, relativement plus jeunes que les personnes présentes actuellement et nouvelles dans l'association. La gestion de notre liste d'attente est un enjeu du CPOM du Foyer de Vie.

D'autre part, pour donner suite à l'entrée dans le CPOM, une réflexion s'est amorcée sur la possibilité de devenir un EANM pour les foyers d'hébergement et les foyers de vie. La réflexion se poursuivra en 2025. Enfin, la démarche d'autoévaluation qui a débuté en 2023 afin de travailler pour l'évaluation externe de 2027, continuera en 2025.

LE FOYER D'HEBERGEMENT (PAR ISABELLE GOURAUD), RESPONSABLE FOYER D'HEBERGEMENT)

L'année 2024 a été dans la continuité de l'année 2023 pour les foyers d'hébergement avec une volonté de travailler l'autonomie des personnes particulièrement au foyer du Jourdain. L'ouverture de l'Habitat Inclusif à Versailles a permis de concrétiser le désir de certaines personnes de vivre dans un studio tout en bénéficiant d'une dynamique collective et conviviale.

L'Habitat, très en lien avec les foyers, est un exemple stimulant pour le Jourdain.

D'autre part, suite à l'entrée dans le CPOM, une réflexion s'est amorcée sur la possibilité de devenir un EANM pour les foyers d'hébergement et les foyers de vie. La réflexion se poursuivra en 2025.

Enfin, la démarche d'autoévaluation qui a débuté en 2023 afin de travailler pour l'évaluation externe de 2027, se poursuit.



L'ESAT (PAR CAROLINE RONSIN, ADJOINTE AU RESPONSABLE ESAT)

Le Plan de Transformation des ESAT, avec le décret publié en décembre 2022, a donné une nouvelle dynamique à l'ESAT en 2024, confortant sa place dans le monde du travail protégé, avec plus d'imprégnation avec le milieu ordinaire.

L'évolution des droits des travailleurs en ESAT a été portée, notamment avec l'élection de délégués du personnel et la mise en place des instances de consultation et de décision adéquates.

Les défis de l'année à venir seront donc les suivants.

La mise en place du DUI Ogyris (Dossier Unique Informatisé) a débuté en 2024, afin de nous aider à intégrer des solutions de gestion du dossier de l'utilisateur et à les positionner en interface avec l'ensemble des outils connexes mobilisables (messagerie sécurisée, e-parcours, e-prescription, DMP...).

Le déploiement de ce nouvel outil de gestion commerciale (Hiboutik) a pour but de :

- Disposer de comptes de résultat sur une année glissante ou sur année N/N-1 pour l'ESAT au global ou par analytique d'Atelier ou des analyses des ventes (Chiffres d'affaires) par produits / clients et par analytique
- Opérer des traitements fiabilisés et facilités du devis à la facture client y compris des paiements pour l'ESAT transverse et les ateliers, avec relances si besoin, jusqu'à l'intégration dans la comptabilité et la production des reçus OETH.

La recherche de partenaires pour ceux qui souhaiteraient aller vers le milieu ordinaire sera poursuivie et structurée avec les nouvelles dispositions du décret : Duo day, stages, mises à disposition, alternances, temps partiel ESAT – milieu ordinaire, cdd ou cdi, ... Des conventions d'appui seront recherchées pour ce faire.

La montée en compétences des Travailleurs de l'ESAT sera toujours recherchée, entre autres par la professionnalisation des métiers de l'entretien des locaux, du service en salle et de la vente, des équipes dédiées et formées étant créées inter-ateliers. La montée en compétence des travailleurs se développent également lors de nouveaux contrats extérieurs remportés ou de nouveaux projets internes. Par exemple, 4 travailleurs du jardin maraîcher ont vu grandir leur compétence de repotage en allant travailler en entreprise suite à un appel d'offre remporté. Par ailleurs, le projet de transformation des fruits du jardin maraîcher voyant le jour, 4 travailleurs de la sous traitance vont se former à la confection de confiture.

Le projet « Du Jardin à l'Assiette » a commencé à voir le jour fin 2023 avec le changement d'une partie des serres du Jardin Maraîcher afin d'améliorer les conditions de travail des ouvriers en ESAT, permettre un meilleur accompagnement éducatif et former les travailleurs aux techniques plus modernes actuelles, tout en gardant très fortement ancré notre identité ferme, non mécanisée et la plus respectueuse possible de la nature.

La nouvelle activité de conserverie portée par ce projet ayant débuté en 2023 s'est poursuivie par une première production récolte à l'été 2024 et se poursuivra par une première production de confiture en 2025.

Le travail sur la « dynamisation des canaux de distribution des produits de l'Artisanat, du Jardin Maraîcher et des missions de services de la sous traitance devrait porter ses fruits grâce à l'embauche à 60% d'une commerciale, impliquant des changements profonds pour donner encore plus de visibilité au travail fait en ESAT et pérenniser les activités en y associant les travailleurs.

On peut toutefois noter qu'une réflexion sur la dynamique du travail en ESAT se met en place en 2025 afin d'accompagner au mieux les travailleurs qui montrent une incapacité vis-à-vis des exigences de travail en ESAT.

Dans tous ces projets, l'ESAT d'Aigrefoin gardera comme ligne directrice le fait de permettre à chacun des travailleurs de progresser dans la réalisation de son projet professionnel propre et d'en être fier.

LES ASSISTANTS (PAR CHARLES PREMONT, RESPONSABLE DES ASSISTANTS)

LES SALARIES

L'Association accompagne ses salariés dans l'adaptation aux évolutions de leur poste de travail, et le développement de leurs compétences. Le plan de formation est commun aux 3 établissements, et la prise en charge de ces formations est portée par les différents budgets (FH, FV, ESAT, OPCO Santé, Association).

Le plan de développement des compétences pour l'année à venir et le bilan de l'année écoulée sont présentés aux salariés en fin d'année, incluant des informations sur les différents dispositifs de la formation continue. En 2024, 2 salariés ont obtenu leur diplôme dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (1 pour le diplôme de Moniteur Educateur ; 1 pour le diplôme d'Educateur Spécialisé). Par ailleurs, une autre salariée a obtenu son diplôme

d'AES dans le cadre d'un parcours en alternance. Enfin, une salariée (responsable de service) a débuté la formation CAFERUIS.

Voici les thèmes des formations suivies en 2024 :

- Formation 2ème année
- Session formation 1ère année
- Formation nouveaux resp.
- Parcours responsabilité
- Mon projet pro : de la décision à l'action
- Ensemble dans la mission
- Projet personnalisés
- Professionnalisation du maître d'apprentissage
- L'autodétermination
- Vieillesse et trisomie 21
- Psychiatrie de la personne âgée
- TPME paie : les fondamentaux
- EPRD – ERRD – PPI
- 4 formations à la fonction tutorale
- Le laboratoire du vivant
- Premier Secours en Santé Mentale - Module Standard
- PSC1
- Formation CSE
- Formation référent sécurité
- Formation au maniement des extincteurs

Les outils suivants sont mis en place pour accompagner le parcours de chacun :

- ✓ Les responsables conduisent un entretien fonctionnel tous les deux ans
- ✓ Le bureau des assistants un entretien professionnel et de développement tous les deux ans

Des propositions de rencontres et de formations portées par l'association sont proposées à l'ensemble des assistants. Ces propositions ont pour but d'élargir l'intervention de chacun au sein d'un projet associatif riche, stimulant et renouvelé. Les actions suivantes ont été proposées en 2024 :

- Deux soirées (thèmes : chantiers, réflexions et interrogations en cours ...), pour les salariés s'inscrivant dans la durée dans le projet de l'association
- Deux rencontres associatives pour les assistants ont eu lieu dont un WE en Baie de Somme.



LES VOLONTAIRES

L'association a la spécificité de proposer des **missions de service civique** à de jeunes volontaires. Elle propose **deux types de mission** aux jeunes qui souhaitent venir passer quelques mois à l'Arche d'Aigrefoin dans le cadre d'un service civique :

- Une mission de **48 heures par semaine, en interne au sein d'un foyer**, avec un temps d'intervention à l'Esat dans le prolongement de la mission « vie partagée » s'intitulant : ["Partager des moments de vie avec des personnes présentant un handicap mental et/ou en situation de fragilité."](#)

- Une mission de **35 heures par semaine, dédiée à l'Esat**, en externe s'intitulant : "[Accompagner les activités des personnes présentant un handicap mental et/ou en situation de fragilité dans le cadre d'un centre d'activités ou d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail \(ESAT\)](#)"

Le service civique à l'Arche peut notamment prendre les formes suivantes :

- L'engagement de service civique : un engagement volontaire, ouvert aux personnes de dix-huit à vingt-cinq ans, d'une durée continue de six à neuf mois, et donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'Etat. Les parties peuvent convenir, à l'échéance du contrat initial, d'un contrat de volontariat associatif dans la limite de 24 mois cumulés.
- Un volontariat associatif, d'une durée de six à vingt-quatre mois, ouvert aux personnes de plus de vingt-cinq ans, et donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'association.

Chaque volontaire perçoit une indemnité mensuelle à laquelle s'ajoute la prise en charge, par l'association, du logement et de la nourriture s'il vit au sein d'un foyer. Il bénéficie d'une couverture sociale.

Sur le plan administratif, ces dispositifs sont gérés par l'Agence du service civique.

L'accueil de ces volontaires en « engagement de service civique » (ESC) est subordonné à l'obtention d'un agrément. L'Arche en France a obtenu un agrément collectif pour le compte de l'ensemble des associations de l'Arche, enregistrées sur le territoire français.

L'Arche d'Aigrefoin accueille aujourd'hui 17 volontaires engagés dans la mission de vie partagée au sein d'un foyer, et des dans la mission d'accompagnement des activités des personnes à l'ESAT, en service civique ou volontaires associatifs.

Afin de les aider à mener à bien leurs missions, l'Arche d'Aigrefoin leur assure un parcours d'intégration et une formation conformément à la loi sur le volontariat associatif. Sa durée est de 80 heures par an (module en intra et modules portés par la fédération Arche en France, formation incendie et premier secours).

Sous le contrôle des salariés, le volontaire participe à la vie commune du foyer et/ou de l'atelier. Il apporte une présence relationnelle et sécurisante auprès des personnes accueillies. En appui du personnel éducatif, il accompagne les personnes dans leur vie quotidienne et/ou dans leurs activités. Il participe aux réunions pédagogiques, afin de lui permettre un positionnement juste dans les situations qu'il rencontre.

Formation :

Les volontaires bénéficient d'un parcours de formations de 80 heures, dont 40 heures animées en interne et 40 heures en lien avec d'autres établissements de la fédération. Les thèmes suivants sont proposés :

Les volontaires bénéficient d'un parcours de formations de 80 heures, dont 40 heures animées en interne et 40 heures en lien avec d'autres établissements de la fédération. Les thèmes suivants sont proposés :

- Les enjeux de la communication et des réseaux sociaux Les médias
- Sensibilisation à la sécurité
- Prendre soin les uns des autres (accompagnement)
- Le sens du travail et des activités éducatives
- Le sens des procédures
- La dimension spirituelle de l'Arche
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Affectivité – Sexualité – Parentalité
- Le sens de la vie en foyer
- Manger à la même table
- Célébrer La place du religieux dans la société
- Histoire et projets de l'association
- Être face à la violence
- La mort
- Vivre avec des personnes vieillissantes
- La relation avec les familles
- Aider et être aidé La solidarité – la fraternité
- PSC1 et sécurité incendie

Des soirées de retours d'expériences sont également proposées régulièrement aux volontaires.

Des propositions de rencontres et de formations portées par l'association sont proposées à l'ensemble des assistants. Ces propositions ont pour but d'élargir l'intervention de chacun au sein d'un projet associatif riche, stimulant et renouvelé.



Nous nous appuyons sur nos partenariats avec des organismes français et européens pour attirer des volontaires au sein de notre structure.

LES BENEVOLES

Nous avons toujours beaucoup de bénévoles engagés dans différents lieux de la communauté : l'informatique, l'animation de la boutique, l'aide dans les ateliers, les foyers, aux activités de soutien, au conseil d'administration, au sein des équipes de l'Aigrefouineur... Leur soutien est précieux car, en plus des compétences qu'ils apportent, de la qualité de la relation qu'ils entretiennent avec les personnes accueillies, ils favorisent le lien avec l'extérieur.

Certains sont présents depuis de nombreuses années et soutiennent fortement la vie de la communauté par leur fidélité.



Nous accueillons aussi des bénévoles en mécénat de compétences, grâce à un partenariat avec la société Allianz, nous en comptons 1 en 2024, au sein des secteurs Esat et Gestion.



LES STAGIAIRES

Nous avons accueilli en 2024 une grande diversité de stagiaires, grâce aux partenariats que nous avons avec :

- L'école Buc Ressources
- L'ESSEC
- Polytechnique

- L'IFF Europe
- L'IRCOM
- Le Centre Madeleine Daniélou
- Notre Dame de Grandchamp
- Saint Jean Hultz
- L'IPC



LES VISITES ET PASSAGES

Nous avons eu en 2024, comme chaque année, des demandes de visites d'anciens assistants. Nous avons malheureusement dû restreindre ces visites en raison de la crise sanitaire, mais nous souhaitons toujours conserver ce lien précieux avec les anciens assistants car la fidélité réciproque exprimée à travers ces visites est un signe de la force de l'expérience de rencontre qui est proposée dans la communauté.



Les volontaires bénéficient d'un suivi mensuel avec le bureau des assistants et trois bilans avec leur tuteur et leur responsable : le premier un mois après leur arrivée, le second, trois mois après leur arrivée, et le troisième à la fin de leur volontariat.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est le lieu où sont prises les principales décisions concernant L'Arche d'Aigrefoin tant dans sa vie que son fonctionnement. Ce conseil composé du responsable de communauté, des responsables majeurs et de 4 élus des permanents, travaille en lien avec les autres lieux de gouvernance. Comme chaque année les sujets réguliers ont été abordés : Planning, nomination responsables et équipes, choix des thèmes WE assistants, propositions de travail et de réflexion pour les permanents, liens avec la vie régionale, plan d'investissement, plan de formation et utilisation des œuvres sociales (avec les délégués du personnel), validation des budgets prévisionnels et comptes administratifs, le suivi du Plan d'Amélioration Continue et les bilans annuels des différents mandats communautaire et des secteurs, les dates et lieux de pèlerinages, orientations pour les événements communautaires et nomination des équipes de préparation



Au cours de l'année, nous avons abordé notamment les sujets suivants :

- Discernement pour la communauté d'Aigrefoin (fin mandat de David)
- Réflexion sur la vie spirituelle : participation à la démarche nationale « laboratoire spi »
- Signature du CPOM
- Réflexion sur le PPI d'Aigrefoin
- Mise en place de l'outil Hiboutik en remplacement de l'outil Kezia
- Préparation du voyage en Andalousie
- Préparation journée des référents Jeux Olympiques du 22 mars à Aigrefoin (rassemblant des binômes de toutes les communautés de France)
- Préparation anniversaire des 60 ans de l'Arche à Auray et tournée des copains à Aigrefoin les 2-3 octobre
- Questions liées au vieillissement des personnes accueillies, notamment en foyer de vie
- Démarche qualité : préparation auto-évaluation avec le référentiel HAS
- Conseil au Vert en mai 2024 sur le nouveau mandat de la communauté d'Aigrefoin / comment mobiliser les assistants dans la préparation / l'organisation des événements communautaires ?
- Préparation journée JO dans la communauté avec des binômes délégués de toutes les communautés de France
 - Nous avons associé à cette démarche une réflexion sur le sujet « Promouvoir le sport et l'activité physique, en profitant de cette année olympique ? »
- Les 7 gestes professionnels
- Présentation schéma Autonomie 2024-2028
- Refonte du site Internet de l'Arche d'Aigrefoin
- Développement de notre réseau jeunes
- Présentation comptes 2023
- Besoins en Fonds Privés 2024
- Bilan fiches action 2024 et esquisse fiches action 2025
- Budget Œuvres Sociales
- Prépa changement de cabinet de paye
- Préparation journée des familles
- Bienveillance et prévention de la maltraitance
- Réflexion sur l'écologie
- Enjeux d'alimentation dans la communauté (Convivio et approvisionnement par le JM) : Mise en place de paniers légumes du JM pour les foyers
- Réflexion / repas du midi : Travail avec Convivio sur qualité et prix des repas
- Préparation discernement de l'ESAT
- Mise en application nouvelle politique des salaires
- Vie Affective Relationnelle et Sexuelle : travail avec Apolline Launay
- Préparation d'une soirée de collecte avec le groupe « La Tribu »
- Poursuite réflexion énergétique : projet de panneaux photovoltaïques à Aigrefoin
- Lancement démarche DUI (Dossier Unique Informatisé)

PERMANENTS

Les permanents sont un corps spécifique qui permet réflexion et élaboration pour la communauté afin de nourrir les travaux du conseil communautaire ou d'autres groupes de travail. Nos réflexions / échanges ont eu lieu sur 4 soirées :

- Une soirée de rencontre en janvier sur le thème de la gouvernance dans l'Arche (et la pratique des discernements : avec le support des fiches gouvernances publiées par l'Arche en France.
- Une soirée en avril pour travailler sur l'établissement d'un document « repères » sur l'instance des permanents : sens que l'on y met / difficultés / propositions - recommandations
- Une soirée en juillet sur le thème "Comment transmettre de façon vivante et créative certaines grandes traditions de la communauté: bénédicités, temps de bougie, lavement des pieds, célébrer un anniversaire ?"
- Une soirée en septembre pour partager avec les nouveaux membres sur le sens de la soirée des permanents :
 - Les permanents: quel sens cela a pour moi?
 - Qu'est-ce qui me donne envie? Qui me motive?
 - Est-ce que j'aimerais prendre un engagement dans la communauté cette année?

CONSEIL A LA VIE SOCIALE (RAPPORT D'ACTIVITE DU CVS POUR L'ANNEE 2024)

En 2024, le CVS s'est réuni à trois reprises : les 17 janvier, 15 mai, et 9 octobre.

Comme chaque année, les réunions du CVS sont un moment privilégié d'échanges sur des sujets d'intérêt pour toute la communauté, tant pour les personnes accueillies que pour celles qui les accompagnent. L'attention est portée sur les informations que les membres du CVS doivent et apprécient de recevoir.

Chaque ordre du jour du CVS contient des points spécifiques et aussi une longue présentation de la vie de la communauté. Ce point présenté par le directeur permet de partager les événements qui émaillent la vie quotidienne de chacun. Ainsi ont été partagés, et le cas échéant présentés pour avis au CVS, des points aussi divers que :

- . La préparation du voyage en Andalousie et celle des 60 ans de l'Arche en France à Auray.
- . Les entrées et les départs tout au long de l'année, aussi bien de personnes accueillies que de salariés.
- . Les dispositions prises pour réduire nos coûts en matière d'énergie, telles que l'installation de plus de 100 robinets thermostatiques.
- . La préparation et la participation des binômes volontaires pour les jeux olympiques et paralympiques.
- . Nos relations et nos engagements avec nos financeurs dans le cadre de la signature du CPOM.
- . Les réglementations (et leurs évolutions) auxquelles est soumise notre communauté telles que l'auto-évaluation du CVS, la complémentaire santé des travailleurs en ESAT, l'extension de la prime Ségur, la négociation prévue d'une CCUE, l'élaboration d'un recueil plaintes / réclamations, les projets d'établissement (FH, FV, ESAT), le Code de bonne conduite.
- . La préparation de la journée des familles (choix des thèmes et organisation) et le feed-back sur le déroulé de la journée.
- . La vie de l'ESAT (avancement des projets, investissements, clients, réflexions sur l'avenir)
- . L'avancement des travaux et la présentation du dossier unique individuel : DUI, avec le logiciel Ogirys.
- . La synthèse de la journée organisée par l'Arche en France sur le thème : Comment l'Arche travaille avec les familles.

Enfin le point Questions diverses permet de rester attentif aux uns et aux autres et de répondre ou de prévoir de répondre aux questions posées.

Le CVS reste donc un temps apprécié tant son bon fonctionnement et la fluidité de la parole permet des échanges auxquels chacun peut participer et être entendu.



DEPARTS ET ARRIVEES PARMIS LES RESPONSABLES MAJEURS

L'année 2024 a été marquée par le départ de :

- Claire MARCHAND (qui a exercé la mission de responsable administratif, financier et du patrimoine d'août 2022 à mars 2024) ;
- Cécile ERIAU (qui a exercé la mission de responsable ESAT d'avril 2022 à juin 2024).

Par ailleurs, Aurélie JOINT LAMBERT responsable RH (en congé maternité puis congé parental) a été remplacée en CDD par Bénédicte BAUDONNIERE de septembre 2023 à avril 2024. Aurélie est revenue en septembre 2024 sur un autre poste, celui de chargée de communication.

Nous sommes heureux d'accueillir à l'issue d'un processus de recrutement :

- Charles PREMONT qui a pris ses fonctions de responsable RH en avril 2024 ;
- Estelle BALLIF qui a pris ses fonctions de responsable administratif, financier et du patrimoine en septembre 2024 ;
- Un recrutement est en cours fin 2024 sur le poste de responsable ESAT.

Notre communauté d'Aigrefoin doit-elle, peut-elle espérer une année calme tranquille et reposante ? À l'évidence Non et personne n'oserait sérieusement l'imaginer !! En effet nous ne devons pas le souhaiter, car si nous cessions d'avancer nous reculerions et nous ne pouvons tout simplement pas le souhaiter car la Vie, les projets, les sollicitations nous mettent dans un état d'éveil constant à l'écart du calme, de la tranquillité, et du repos !!

2024 aura connu comme de nombreuses années un rythme soutenu dans notre communauté. Avec David notre Directeur et son équipe, notre conseil a en effet été amené à réfléchir, à accompagner ou à délibérer sur différents projets ou décisions importantes ou structurantes pour notre communauté.

Comme évoqué dans le rapport moral notre ambition de porter le meilleur pour notre communauté doit se faire avec une appréciation réaliste de nos capacités et compétences pour mener à bien nos projets et veiller leur bonne exécution.

Ainsi en 2024, les mandats de la communauté et de l'ESAT ainsi que la fiche de poste du responsable de l'Esat ont été renouvelés sur proposition des équipes de discernement.

Le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens a été validé et signé avec nos financeurs (CD et ARS).

Le projet New Esat visant à prévoir un réagencement des locaux fait l'objet d'échanges réguliers au sein de Conseil.

La question énergétique reste un important point d'attention, nourri par l'expertise d'amis de la Communauté : quelles installations, avec quels financements pour quel rendement ?

Certaines décisions des pouvoirs publics nécessitent de faire preuve d'une grande prudence dans nos choix/ décisions budgétaires : extension de la prime Ségur, négociation en cours d'une Convention Collective unique étendue.

L'Aigrefouineur, notre support de communication a été confirmé comme un outil précieux, lien indispensable avec nos amis.

Avec d'autres communautés de l'Arche notre communauté, en la personne d'Edwin, a participé à l'étude, au développement, et au lancement du Dossier unique informatisé facilitant grandement l'accès aux informations utiles par les seules personnes habilitées.

L'avancement du projet « du jardin à l'assiette » a fait l'objet de points d'avancement satisfaisants en Conseil.

Enfin, notre Conseil a vu le départ de Marie Anne au terme de plusieurs mandats et Éric appelé à un nouvel engagement : le Conseil les remercie très chaleureusement et sait pouvoir compter sur leur amitié « active ».

À nouveau je tiens à saluer l'engagement et la disponibilité des membres du Conseil d'administration qui contribuent ainsi à l'esprit communautaire : la fluidité des relations entre membres du Conseil et avec les personnes accueillies, salariés, volontaires et bénévoles sont un élément essentiel de notre joie dans notre engagement.



LES PROJETS EN COURS

MISE EN PLACE DU CPOM :

Le CPOM a été conclu pour 5 ans entre l'organisme gestionnaire (l'association de L'Arche d'Aigrefoin avec ses 3 établissements : FH / FV / ESAT) et ses autorités de tarification et de contrôle : l'Agence Régionale de Santé Ile de France et le Conseil Départemental des Yvelines.

Rappel : les établissements et services du secteur personnes en situation de handicap sous compétence exclusive ou conjointe des ARS doivent signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), sur la base d'une programmation arrêtée par le directeur général de l'ARS et le président du Conseil Départemental. Le calendrier de nos autorités tarificatrices a fixé le passage en CPOM à janvier 2024.

Il couvre donc nos 3 établissements médico-sociaux relevant du même gestionnaire, dans une logique de décloisonnement de l'offre. Le CPOM fixe les obligations respectives des signataires et leurs modalités de suivi. Il définit :

- des objectifs en matière d'activité, de qualité de prise en charge, d'accompagnement des personnes
- les autorisations dont dispose l'établissement,
- ainsi que les financements octroyés pendant les 5 ans.

Les RDV suivants ont permis la signature du CPOM :

- RDV avec le CD 78 (Marie-Hélène AUBERT et Emmanuel SOURIAU) : 4 janvier 2024
- Signature : février 2024
- RDV avec ARS Ile de France (Simon KIEFFER et Madame VUILLAUME) : 12 mars 2024

Voici les prix de journée 2024 (pour les journées de présence et pour les 72 premières heures d'absence ou hospitalisation) résultant de la négociation, qui sont les suivants :

	2023 (avant CPOM)	2024 (CPOM)	Evolution 2024 / 2023
Prix de journée FH	103,76€	112,80€	+ 8,7%
Prix de journée FV	146,15€	149,35€	+ 2,2%

	2023	2024	Evolution 2024 / 2023
Base budgétaire de financement pour l'ESAT	859 848, 20€	825 515,61 €	- 4%

Soit la base budgétaire suivante :

RAISON SOCIALE DE L'ESMS	FINESS ETABLISSEMENT	BASE BUDGETAIRE au 31/12/2023
ESAT La Ferme Aigrefoin	780801304	825 515,61 €
FH Arche d'Aigrefoin*	780707899	865 786,00 €
FV Arche d'Aidrefoin*	780023800	1 111 202,00 €
TOTAL :		2 802 503,61 €

*Budget base zéro 2024 dans le cadre de l'entrée en CPOM

Nous souhaitons entretenir un dialogue régulier (chaque année) avec nos financeurs, afin de porter des sujets importants, comme :

- La perspective que nos établissements FH et FV deviennent un unique établissement EANM ce qui, au-delà de la simplification administrative et budgétaire, nous permettra d'ajuster nos ratios d'encadrement éducatif, au plus près de nos besoins,
- Transformation de places FH,
- Nos projets d'investissement pour diminuer nos coûts d'exploitation.

DOSSIER UNIQUE DE L'USAGER INFORMATISE ET VIRAGE NUMERIQUE

A travers le plan "Ma Santé 2022" et sa feuille de route "Accélérer le virage numérique", les pouvoirs publics ont invité le secteur médico-social à rattraper son retard en matière de systèmes d'information dont le dossier de l'utilisateur est un élément important. L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico sociaux (ANAP) a la charge d'organiser la feuille de route avec trois autres organismes : l'Agence du numérique en santé, la Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Nous avons fait le choix, en lien avec notre Fédération de L'Arche en France, de répondre à l'Appel à projet sur le programme "ESMS Numérique". Ce, afin de nous aider à intégrer des solutions de gestion du dossier de l'utilisateur et à les positionner en interface avec l'ensemble des outils connexes mobilisables (messagerie sécurisée, e-parcours, e-prescription, DMP...).

Avec plusieurs associations gestionnaires affiliées à la fédération de L'Arche en France nous avons présenté avec succès notre candidature pour la deuxième vague d'appel à projet. Un travail en commun est mené afin d'explicitier, de hiérarchiser et valider une expression de besoin commune qui prenne en compte les modalités d'accompagnement partagées par les associations membres de L'Arche.

L'association de L'Arche en Charente, qui est l'une des plus importantes en taille des associations membres de L'Arche en France prêtes à démarrer ce chantier (nombre de personnes accueillies, nombre de salariés, et nombre d'établissements), a pris la responsabilité de chef de projet, avec le soutien de la Fédération de L'Arche en France. C'est aussi celle qui a déjà l'expérience d'un DUI, et de plus elle bénéficie en interne de compétences en informatique et infrastructure IT dans ses équipes support.

Aigrefoin est pilote régional sur le projet et le rôle du référent (Edwin Can) est de paramétrer et déployer l'outil retenu (Ogirys / éditeur Socia Nova) à Aigrefoin (qui fait partie des 6 associations pilotes au sein de L'Arche en France) en deux phases : modules simples et modules complexes. Fin 2024, l'outil est opérationnel. De plus, Ogirys a une interopérabilité avec le dossier médical partagé de « mon espace santé » ce qui nous permet d'envoyer des documents dessus pour le suivi médical des personnes accompagnées. Avec la mise en place de l'outil, l'association s'est doté d'une messagerie sécurisée de santé pour pouvoir échanger de manière sécurisée des documents concernant les personnes accompagnées avec d'autres établissements médico-sociaux, les tuteurs et les personnes elles-mêmes.

En 2025, le déploiement sera généralisé dans les autres communautés avec un soutien du pilote régional.

MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION COMMERCIALE AU NIVEAU DE L'ESAT

Nous avons poursuivi le projet de mise en place, au sein de l'ESAT, d'un système de gestion des factures clients. Son intérêt pour Aigrefoin peut être mis en évidence, d'abord par les remarques de notre Commissaire aux Comptes :

Item	Constat	Risque	Niveau	Recommandations	Points à suivre	Points en suspens
Ensemble des facturations commerciales réalisées	Certaines factures sont émises via tableur et/ou traitement de texte et sont confondues avec les autres flux de comptabilisation	Exhaustivité de la facturation Erreur de saisie		Basculer l'ensemble de ces saisies connexes sur un logiciel de facturation => voir avec CEGI ?	🔴	

Au-delà de cet aspect, deux finalités sont recherchées :

1. Bénéficiaire d'un outil de **suivi de gestion commerciale** (cf. mandat ESAT) avec :
 - des comptes de résultat sur une année glissante ou sur année N/N-1 pour l'ESAT au global ou par analytique d'Atelier
 - des analyses des ventes (Chiffres d'affaires) par produits / clients et par analytique
2. Opérer des traitements fiabilisés et facilités **du devis à la facture client** y compris des paiements pour l'ESAT transverse et les ateliers, avec relances si besoin, jusqu'à l'intégration dans la comptabilité et la production des reçus OETH.

Lors de l'année 2023, le logiciel Kezia, utilisé pour la boutique depuis de nombreuses années, avait été déployé sur l'ensemble des 4 ateliers (Artisanat, Sous-traitance, Espaces Verts et Jardin Maraîcher).

L'idée de départ était de pouvoir suivre plus aisément les chiffres d'affaires des ateliers, en facturant plus aisément dans un seul et même outil. Mais le paramétrage de Kezia reposait sur un processus de réplication des données entre les différents ateliers et la base de la boutique* (qui servait de base de données centrale) qui a généré de très nombreux dysfonctionnements.

Nous avons finalement fait le choix de rechercher un nouvel outil en mode SAAS (outil avec accès direct sur le cloud via un navigateur internet / aucune installation n'est requise / chaque utilisateur dispose d'un compte, avec des niveaux de droit variables, lui permettant d'accéder au logiciel). L'outil retenu est Hiboutik, qui sera déployé dès le début janvier 2025.

Le travail réalisé au préalable a permis de nettoyer les bases articles et clients de toutes les erreurs de codifications et codes comptables, et il a permis de relever et corriger les erreurs dans les factures internes à l'Arche, factures devant être hors-taxes.

* Avant l'export des données vers la comptabilité.

PROJET « DU JARDIN A L'ASSIETTE »

En 2024, le Jardin Maraîcher a fait peau neuve : nous avons renouvelé les serres du jardin qui étaient devenues trop vieilles, et dont la couverture plastique s'envolait souvent après chaque tempête. Il fallait aussi, au printemps, les ouvrir tous les matins et les refermer le soir, pour éviter le gel des récoltes ; c'était un travail fastidieux ! Ces serres étaient elles-mêmes des installations de récupération venues de Provence, il y a 35 ans, après avoir été démontées chez un maraîcher !

Place désormais à ces 2 nouvelles serres, de 40 mètres de longueur chacune, avec 3 travées de 9,80 mètres, soit environ 30 mètres de large. C'est donc une surface de serre de 2300 m² au total dont nous disposons ! [...] Nous avons, à cette occasion, refait toutes les planches de cultures, chacune d'une largeur de 80 centimètres sur 35 mètres de long, en remettant du compost mélangé avec la terre. Nous avons, au total, 50 planches de culture, toutes équipées d'un arrosage par « goutte-à-goutte », économe en eau. Ses atouts :

- ✓ Optimisation des espaces de culture
- ✓ Micro-climat favorable aux cultures, limitant le développement de certaines maladies
- ✓ Favoriser la précocité des cultures
- ✓ Prolonger la saison estivale ; les cultures peuvent débuter au printemps et se prolonger jusqu'en automne
- ✓ Assurer une gestion agricole plus durable en favorisant une production accrue tout au long de l'année

Autre amélioration à noter : l'eau de pluie du toit des serres est collectée, et à terme, cette eau devrait être récupérée pour l'arrosage des cultures.

Nous venons également finir de transférer la serre chauffée dans le jardin maraîcher : elle nous sert pour préparer les plans. Toute l'équipe est ainsi regroupée dans le jardin, ce qui facilite le travail. En effet, jusqu'à maintenant, l'équipe était coupée en deux : ceux qui étaient dans la serre chauffée et ceux qui étaient au jardin. Nous avons abandonné, à cette occasion, le chauffage au gaz dans cette serre, pour le remplacer par des tables chauffantes. Cela va nettement contribuer à la baisse des émissions de gaz à effets de serre au sein de notre communauté d'Aigrefoin !

Par ailleurs, dans les bureaux, une équipe finalise la mise au point du PMS (Plan de Maitrise Sanitaire) et l'acquisition du matériel nécessaires pour l'activité de transformation. L'équipe travaille actuellement sur la mise au point de deux confitures : fraise (avec menthe infusée) et mirabelle.

L'idée initiale consiste à utiliser la cuisine co (qui n'est occupée que sur la matinée pour la production des repas du midi): la transformation se fait donc l'après-midi dans la cuisine. Nous avons été accompagnés par un organisme, le CTCPA, pour nous former, pour nous aider à rédiger le PMS et à choisir le matériel et les équipements en tenant compte de toutes nos conditions propres. Un planning des futurs ateliers « confitures » a été élaboré pour travailler avec chacun des travailleurs engagé sur ce projet : Andréa, Marine R, Aymeric et Théo, avec l'idée de fabriquer environ 450 pots d'ici fin juin 2025... avant de recommencer avec les nouveaux fruits de la saison.



La première production de confiture en conditions réelles devrait avoir lieu en mars 2025. Une équipe composée de Séverine, Béatrice et Boris a réalisé de multiples essais de recettes pour trouver la « formule » idéale et l'organisation optimale.



LE SPORT A AIGREFOIN

Cet été 2024, Paris a accueilli cet extraordinaire moment de couleur, de fierté, d'effort, de diversité et de soutien partagé vécu lors des JO et jeux paralympiques. Le sport, c'est aussi l'apprentissage du respect de la règle, le dépassement de soi, l'endurance, l'esprit fraternel. Sans oublier le fantastique travail d'équipe, et la conviction que les rencontres sportives sont des lieux où peuvent se construire la paix entre les hommes.

Des valeurs au cœur de L'Arche, que nous essayons d'exprimer dans nos communautés. Et pas seulement une fois tous les 4 ans, mais chaque jour à travers notre vie partagée, afin que chaque personne puisse donner le meilleur de lui-même et inspirer les autres. Les jeux paralympiques se dérouleront immédiatement après, accueillant des athlètes du monde entier ayant un handicap physique. Les règles visent à garantir que, quelles que soient les différences spécifiques de handicap, chaque personne a une chance équitable de gagner.

L'Arche a noué depuis 2021 un partenariat avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Pour la 1ère fois dans l'histoire des Jeux, les personnes en situation de handicap mental seront représentées dans leur unicité et de façon réellement inclusive ! En effet, 3000 bénévoles sur 45 000 mobilisés seront en situation de handicap. Parmi les missions adaptées en terme de durée et de besoins d'accompagnement, 10 % seront remplies par des membres de L'Arche. Ils auront principalement pour mission d'accueillir et d'orienter le public sur les sites olympiques. Du coup, cette année, 83 binômes de personnes avec handicap de L'Arche en France vont réaliser des missions d'accueil et d'orientation des spectateurs lors des JOP. Autant de témoignages impliqués, fraternels et enthousiastes et une journée très "Holy Games" organisée par L'Arche d'Aigrefoin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse le 23 mars pour préparer ces binômes à leur future mission.



À Aigrefoin, les activités sportives proposées sur le temps du midi (ping-pong, pétanque, foot, badminton, volley, billard) rassemblent de nombreuses personnes, avec ou sans handicap, certaines pour prendre part aux activités, d'autres pour regarder, soutenir, encourager. Sensible à cet entrain pour les pratiques sportives ou de loisir, la communauté a fait le choix il y a 2 ans (à la sortie du COVID) de réaménager l'ancien hangar agricole et ses alentours afin d'en faire un lieu de rencontre et d'ouverture permettant l'accueil de publics variés.



Léonie, ancienne volontaire au Jourdain nous témoignait : "Steven et moi, on court ensemble en écoutant de la musique. On joue aussi au foot le mercredi avant la réunion de foyer, tout le monde joue : Nolan, Artem, Cécile, Damien, Jérôme et nous rions beaucoup, nous passons un très bon moment"

Notre espace situé au cœur des bâtiments de la communauté, rebaptisé "l'entre potes" avec ses espaces extérieurs a pour vocation de constituer un espace multi-sports, multi-activités, où différents sports pourront être pratiqués : volley, badminton, ping-pong, pétanque, baby-foot, spikeball... Cette nouvelle offre vise également à être source d'initiatives, les membres de la communauté pouvant investir le lieu, à tout moment, en fonction de leurs souhaits (détente, défis sportifs, tournois...).

Le sport, ça nous apporte quoi?

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- Favoriser la confiance en soi des personnes en situation de handicap grâce à l'appartenance au groupe, à une équipe, à la motivation, au plaisir, de retrouver ses partenaires pour passer un bon moment.
- Contribuer à une meilleure santé physique, se sentir bien dans son corps, éviter les méfaits de la sédentarité, travailler sa coordination...
- Contribuer à une meilleure santé psychique : savoir se dépasser, atteindre un objectif, relever des défis, progresser ou réussir sont autant de moteurs de satisfaction qui peuvent émerger à travers la pratique sportive, tout en respectant les capacités de chacun.
- Changer le regard sur le handicap, lever les a priori tout en s'amusant, créer du lien avec les amis, entreprises, écoles, universités, alentours à travers l'organisation de rencontres sportives et de tournois.

"À travers notre expérience de l'unité dans la diversité, la force dans la fragilité, de la liberté dans l'interdépendance, nous découvrons notre appartenance commune."

DEMARCHE RGPD

Il s'agit du traitement des données personnelles des personnes accueillies dans les établissements de l'Arche d'Aigrefoin dont la mission principale est d'accompagner les personnes en situation de handicap intellectuel : ESAT, Foyer d'Hébergement, Foyer de Vie. La finalité est de garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles nécessaires à l'exercice des missions des établissements. L'objectif est de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir la conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles.

Une équipe projet constituée du directeur, du délégué à la protection des données (également vice-président du conseil d'administration) et d'un membre de l'équipe informatique a été mise en place, et les démarches réalisées en 2024 sont (sous l'angle du suivi d'une grille de pilotage de la mise en conformité):

1. ORGANISATION INTERNE

- Finaliser la révision de la « procédure admissions »,
- Relecture & mise à jour du RAT (Registre des Activités de Traitement) fait en 2022/2023

2. TRAITEMENTS DE DCP

- Mise à jour de l'AIPD au format EXCEL similaire au DUERP : fait en 10/2022

3. GESTION EXERCICE DES DROITS

- M à J Procédure d'accès au dossier de la personne avec les délais mentionnés sur la CNIL : **mars 2022**

- Mise en place de clauses dans les contrats des Personnes Accueillies : finalisé 2023

4. GESTION VIOLATIONS DCP

- Appliquer la procédure de signalement et tenir le registre des violations

- Mise en place de l'impression différée et sécurisée pour les bureaux : octobre 2022 / généralisé sur l'ensemble des postes en 2023

5. GESTION RH

- Action de Communication sensibilisation des nouveaux : module de sensibilisation animé par Séverine (avec Foucauld et David) à proposer aux salariés

6. GESTION SI

- Sécurité informatique : travail en cours avec l'équipe informatique (cf questionnaire auto évaluation / démarche RGPD)

- La gestion des mots de passe sécurisés en gestion libre

- Une responsabilisation des utilisateurs qui seront dotés d'une session individuelle stricte

- Des règles de filtrage sur les réseaux (Arche public et Arche administratif)

- Une gestion des impressions en mode différé voir privée, pour limiter la perte de documents.

- Une réinitialisation autonome des mots de passes par les utilisateurs, et une authentification multi-facteurs pour chaque utilisateur via les lignes fixes ou celle du bureau informatique.

7. GESTION TIERS

- Lettre annuelle aux fournisseurs de vérification et d'écoute recommandations : fait en 2023 à refaire en 2025

8. SUPERVISION CONFORMITE

- Veille sur les labels de certification de la CNIL

DEMARCHE D'AUTO-EVALUATION AVEC LE NOUVEAU REFERENTIEL HAS

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a confié pour mission à la Haute Autorité de Santé (HAS) d'élaborer une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS et une méthodologie commune fixant les exigences requises pour les organismes autorisés à réaliser ces évaluations. Ce nouveau référentiel est paru en mars 2022, accompagné de son manuel d'utilisation.

« La démarche d'évaluation portée par la Haute Autorité de Santé (HAS), vise prioritairement à permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours, à renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services et à promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels. » (HAS – Procédure d'évaluation des ESSMS – mai 2022).

Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la HAS, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS centré sur la personne accompagnée. C'est le socle du dispositif d'évaluation. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation.

Il a vocation à être utilisé :

- par les ESSMS, pour réaliser des auto-évaluations de manière autonome ;
- par les organismes évaluateurs, comme outil de référence dans la conduite de la visite d'évaluation.

La procédure d'évaluation est construite selon un cycle qui inclut :

- des auto-évaluations, des actions spécifiques en lien avec l'activité de la structure et toutes actions engagées par l'ESSMS pour améliorer la qualité au bénéfice des personnes accueillies ;
- une évaluation tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant de la structure.

Le référentiel est structuré en 3 chapitres (la personne, les professionnels, l'ESSMS) autour de 9 thématiques qui permettent d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes. Ces thématiques identifiées par les groupes de travail s'articulent autour de :

1. la bientraitance et l'éthique
2. les droits de la personne accompagnée
3. l'expression et la participation de la personne accompagnée

4. la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
5. l'accompagnement à l'autonomie
6. l'accompagnement à la santé
7. la continuité et la fluidité des parcours
8. la politique des ressources humaines
9. la démarche qualité et gestion des risques

La prochaine Evaluation Externe à Aigrefoin est prévue pour 2027. Voici quelques bonnes pratiques retenues pour se préparer à la prochaine évaluation externe (que nous sommes amenés à amender suite aux retours d'expérience des premières communautés de l'Arche qui viennent de finir leur évaluation externe) :

1. En Copil avec les responsables : se concentrer d'abord sur les 18 critères impératifs
2. Entraînement sur la modalité de l'accompagné traceur : interroger un groupe de personnes accueillies pour cibler ensuite les personnes susceptibles d'intervenir en évaluation dans ce cadre
3. Entraînement sur la modalité du traceur ciblé : interroger un groupe de professionnels pour évaluer ce qui est bien porté et le travail restant à mener sur chacun des items
4. CVS : transmettre les critères* sur lesquels ils seront consultés, au cours des prochains CVS pour engager la réflexion (voire renseigner les données récoltées en auto-évaluation sur Synae)
5. Autres pistes de travail :
 1. Rencontre avec les équipes sur une thématique en travail depuis la dernière évaluation en date (externe ou interne) pour visualiser le chemin parcouru et le mettre en lien avec le nouveau référentiel (travail en amont nécessaire) + questionner sur les critères impératifs qui concernent les équipes
 2. David et Edwin : balayer tous les items suite à la première auto évaluation afin de voir comment on se situe : en partant du réel

Important : privilégier les démarches porteuses de sens, qui s'inscrivent dans une amélioration continue en plein accord avec nos valeurs

Le nouveau référentiel HAS en bref

- ✓ Un référentiel d'évaluation structuré en 3 chapitres : la personne, les professionnels, l'ESSMS.
- ✓ Des chapitres organisés autour de 9 thématiques
- ✓ Un référentiel comportant au total 42 objectifs déclinés en 157 critères d'évaluation.
- ✓ Pour chacun des critères est précisé son champ d'application, son niveau d'exigence, ses éléments d'évaluation (entretiens / consultation documentaire / observations) et les référencements associés.
- ✓ Des critères génériques (129) communs à tous les ESSMS ; des critères spécifiques (28) applicables selon le secteur d'activité, le type de structure ou le public accompagné.
- ✓ Un référentiel comprenant des critères à 2 niveaux d'exigences : 139 qui correspondent au niveau standard attendu et 18 dits « impératifs » qui impliquent la mise en place d'un plan d'actions spécifiques dans la continuité immédiate de la visite d'évaluation.
- ✓ Un référentiel accompagné d'un manuel d'évaluation qui répertorie l'ensemble des fiches critères et présente des fiches pratiques utiles à la mise en œuvre de l'évaluation.



CONCLUSION

L'Arche, c'est chacun de ses membres, ce sont ces 60 ans d'histoires que nous avons fêtées en 2024, ce sont toutes ces relations tissées au cœur de moments de vie partagée, que ce soit dans nos foyers de vie, nos habitats partagés, nos ESAT. Ces relations mutuelles entre personnes avec et sans handicap mental et qui continuent encore aujourd'hui à être source de joie, de vie, au-delà de nos fragilités. Cette expérience est une chance pour nous qui y sommes engagés, nos membres accueillis, leurs familles et la société. Il était bon que cette année, nous puissions ainsi redire au travers du vote de la nouvelle charte de la Fédération Internationale, les convictions qui nous animent au-delà de toutes nos différences culturelles, sociales, religieuses.

Un important travail au sein de notre service Gestion s'est poursuivi dans le contexte du CPOM avec l'arrivée d'Estelle en septembre, et dans un contexte de budgets de fonctionnement qui peinent à être à l'équilibre, ce qui nous incline à exercer un suivi plus affiné de nos dépenses, et d'identifier des marges de manœuvre et d'économies pour avancer avec sérénité. Au niveau médico-social, la mise en place du DUI (Dossier Unique Informatisé) comme solution de gestion sécurisée du dossier de l'utilisateur en interface avec des outils connexes mobilisables (messagerie sécurisée, e-parcours, e-prescription, DMP...) est grandement avancé. L'habitat l'Étincelle se révèle résolument comme un lieu favorisant l'inclusion, et l'épanouissement des personnes, en faisant vivre la beauté du projet de l'Arche tout en étant éloigné de la Ferme.

Dans une atmosphère conviviale propice à l'épanouissement de chacun, les personnes ayant une déficience trouvent leur place en étant accueillies telles qu'elles sont, avec la possibilité d'y développer leurs talents. Elles y nouent des relations d'amitié et contribuent pleinement à l'organisation et à l'animation de la vie du lieu et plus largement de l'environnement.

L'année 2025 s'ouvre devant nous. Des défis importants sont à venir :

- ✓ Pour le secteur ESAT : recrutement d'un nouveau responsable à venir, management et cohésion auprès des équipes, cadre du travail pour les travailleurs , mise en place du plan de Transformation

des ESAT, dynamisation commerciale de notre ESAT, afin de faire en sorte de viser au minimum l'équilibre financier ;

- ✓ L'accompagnement de l'avancée en âge au foyer de vie, des réorientations nécessaires en lien avec les personnes, les familles et les tuteurs. Pour cela la commission Avancée en âge et autonomie, est lancée, afin de construire des repères et outils pour mieux cerner les besoins de chacun, et entrevoir les limites qui peuvent voir le jour.
- ✓ Au niveau du foyer d'hébergement, nous sommes amenés à accompagner à la fois :
 - Une population importante de personnes âgées de 45 à 59 ans, ce qui va impliquer progressivement des réorientations en FV ou en FAM ou en EHPAD (sections UPHV).
 - Des plus jeunes vers davantage d'autonomie en les orientant vers des habitats inclusifs.Cela va nous amener à penser les besoins en places pour l'avenir, et à entamer une réflexion (en lien avec le CD78) pour une transformation progressive de places de FH vers FV, du fait d'un nombre toujours décroissant de candidats sur notre liste d'attente FH ; et de forts besoins en FV.

Nous ne pouvons qu'être émerveillés de la vitalité de la communauté de L'Arche d'Aigrefoin, de sa capacité à être fidèle à son histoire et à puiser profondément dans ses racines, tout en ayant la confiance d'accueillir un devenir coloré par du nouveau, du différent. Que chacun soit remercié de son implication, du temps et de l'énergie qu'il passe pour vivre cela avec les autres, de sa mobilisation et de sa confiance. Les relations tissées au fil des jours, l'attention portée aux gestes de la vie quotidienne, la richesse des rencontres étonnantes, les multiples occasions de célébration et de fête permettent aux personnes avec un handicap intellectuel de prendre leur juste place dans la société.

L'année 2025 s'ouvre devant nous avec la préparation d'un beau et grand voyage en Andalousie qui va rassembler la communauté. Le bateau de l'Arche est prêt pour l'aventure !

